L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

VENDREDI 29 AOUT 1884.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

AMERIQUE, Santelli, mercredi, 27 août.
St-LAURENT, de Jousselin, mercredi 3 sept.
NORMANDIE, Frangeul, mercredi, 10 sept.

Prix du passage pour le Havre. Première cabine (vin compris)..$80 et $100
Deuxième classe..........$60
BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS.
Entrepont, $22 avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Pour fret et passage, s'adresser à AD. SCHREIBER, 61 rue Carondelet, au premier

North German Lloyd.

STEAMERS ENTRE BREME ET LA NOUVELLE-ORLEANS, VIA GALVESTON.

Prix du passage d'entrepont, de Brême à la Nouvelle-Orléans ou à Galveston, directement ou par voie de New-York, $35.

Les soussignés émettent des ordres pour ces passages payés d'avance.

Notre agent du Texas, M. G. WALDO, à Houston, émet des ordres pour passages, payés d'avance pour tous les points de l'intérieur du Texas.

Des billets pour cabines ou l'entrepont, entre New-York et Brême, sont émis par les soussignés.

Billets d'entrepont (aller ou retour) $20.

La compagnie se réserve le droit de modifier les taux du passage ou jours de départs, sans avis préalable.

ED. F. STOCKMEYER & Cie, Agents-généraux, 42 rue de l'Union

22 nov—

RED STAR LINE.

Steamers de la malle Royale Belge et des E.-U., partant tous les samedis,
ENTRE NEW-YORK ET ANVERS,
LE RHONE, GERMANY, ITALY, HOLLAND ET FRANCE.

Entrepont, $20; payé d'avance à Anvers $19; excursion, $36, y compris literie; 2e chambre, $50; excursion, $90. Salon, de $60 à $90; excursion de $110 à $160.

Peter Wright & Sons, Gen. Agts. 55 Broadway, N. Y.
A. K. MILLER & CO, 35 Carondelet,
Ed. A. YORKE, coin Carondelet et Gravier.
2 nov—1an

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi, 3 septembre à 8 A. M.

Cette ligne se compose des steamers suivants—
KNICKERBOCKER, HUDSON, LOUISIANA, NEW ORLEANS.

Le steamer HUDSON, Capt. C. H. S. Freeman

... quai, au pied de la rue Toulouse
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0
Passage—Cabine..........$40
Entrepont..........20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Hâvre.

Pour fret ou passage s'adresser à ALFRED MOULTON & CO, Rue Carondelet No 41.
4 mars—1an

MANDEVILLE, COVINGTON et les SOURCES D'ABITA.

Vapeur de la Malle des Etats-Unis

NEW CAMELIA.

SAISON D'ETE.

Commençant le 1er Mai 1884.

Le vapeur partira de Milneburg, à l'arrivée des convois de la gare Pontchartrain, au pied de la rue des Champs-Elysées:

TRAINS
Lundis et Jeudis, pour Mandeville, Madisonville, Old Landing.......1 p. m.
Mardis, Vendredis et Samedis, pour Mandeville et Madisonville, étendant l'excursion de Samedi jusqu'à Old Landing.......4 p. m.

EXCURSIONS.
Mercredis, pour Mandeville et Old Landing.......8 a. m.
Dimanches, pour Mandeville et Old Landing.......7 a. m.
Mercredis, pour Mandeville et Madisonville.......6 p. m.
Dimanches, Madisonville directement 6 p. m.

RETOUR.
Laissera Madisonville Lundis, Mercredis, Jeudis et Samedis.......5 a. m.
Laissera Old Landing Mardis et Vendredis.......6 a. m.
Laissera Old Landing, Excursions Mercredis et Dimanches.......3 p. m.
Le temps et le temps le permettant.
PRIX DU TRAJET aller ou retour....$1 00
JOURS D'EXCURSION, aller et retour...$1 00
Enfants, moitié prix.

Le fret est reçu journellement à la gare de fret du chemin de fer de Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.

W. G. COYLE, Agent, 47 rue Carondelet.
30 avril

Ligne de la rivière Rouge et de la côte.

BUREAU: 46 RUE DU CAMP. (1er étage.)

HAS. P. TRUSLOW, Président. M. N. WOOD, surintendant CHAS. W. DROWN, Secrétaire.

BAYOU LAFOURCHE.
Pour Laurel Vallée et tous les débarcadères intermédiaires.
ASSOMPTION.
Part tous les LUNDIS, MERCREDIS et les VENDREDIS, à 12 M.
Côte Supérieure et Donaldsonville.
WHISPER.
Part à midi, les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, descendant la Côte les autres jours.

Des commis se trouveront sur la Levée en tout temps pour recevoir le fret pour tous les bateaux ci-dessus nommés.

20 janv— E. RIVET, Agent.

COTE SUPERIEURE A POINTE HOUMA.

Le fin marcheur,
"MABEL COMEAUX,"
E. J. Comeaux, capt., W. C Macklin, commis.

Part tous les mardis, jeudis et samedis, à midi, pour Pointe Houma et tous les débarcadères intermédiaires.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à G. D. BERTRAM, JOHN HODGKINSON, Agents,
22 août No 4 rue Conti.

LEON QUEYROUZE,

"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET DE LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest
97 RUE DECATUR,
mars—1an Nlle-Orléans.

LIGNE COMMERCIALE FRANÇAISE

ENTRE LE HAVRE, ANVERS, BORDEAUX ET LA NLLE ORLEANS.

FLOTTE DE LA COMPAGNIE:

Dupuy-de-Lôme	3,578 Tx.	Rouen	3,578 Tx
Paris	3,578 Tx.	Bordeaux	3,578 Tx
Hâvre	3,578 Tx.	Marseille	3,578 Tx
Nantes	3,578 Tx.		

Le nouveau Steamship MARSEILLE partira pour le Hâvre vers le 1er octobre, et sera suivi par le steamship PARIS vers le 1er novembre 1884.

Billets de passage de la Nouvelle-Orléans au Hâvre, 2ème classe, $60, entrepont, $40.

Billets d'aller et retour [entrepont], valables pendant six mois, $68, d'Anvers ou Bordeaux.

Ordres pour billets de passage [entrepont] d'Anvers et de Bordeaux à la Nouvelle-Orléans $30, payable d'avance.

Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix.

A ces prix la Compagnie fournira aux passagers une bonne nourriture [avec vin ou café], lit, couvertures, etc., et les ustensiles pour les repas.

Les vapeurs de la ligne sont tous neufs, et sont construits d'une manière à assurer aux voyageurs la plus grande sûreté avec tout le confort possible.

Le steamship MARSEILLE partira du Hâvre le 19 août, d'Anvers le 27 août et de Bordeaux le 1er septembre.

La Compagnie se réserve les droits de changer les dates des départs, et de remplacer ces vapeurs par d'autres.

Pour achats de billets, etc., s'adresser à FORSTALL, CLAYTON & CO. 173 rue Commune.
13av

PHARMACIE DUCONGE.

39..........RUE DE CHARTRES..........39
NOUVELLE-ORLEANS,

A. CARROUCHÉ

SUCCESSEUR.

Les personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie, si favorablement connue, un assortiment complet de: MEDICAMENTS PATENTES, FRANÇAIS, ANGLAIS et AMERICAINS, ainsi que des DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qu'a généralement un établissement de premier ordre. M. Carrouché reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés dont nous donnons chaque jour l'énumération complète dans une autre colonne. La maison sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec soins et célérité.

Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Duconge.
Agence pour la vente du Willet's Dysentery Remedy. 1er sept 83—1 an

FRANTZ & OPITZ,

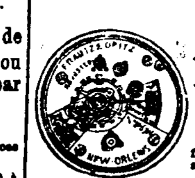

Coin des rues Royale et Bienville

Horlogers, Joailliers et Marchands de Montres

WALTHAM ET SUISSES.

Nous offrons aussi un assortiment choisi avec soin de Montres, Pendules françaises et américaines, de Diamants, de Bijouterie fine, d'Argenterie en argent massif et plaquée, des Ciseaux pour les dames, etc., etc. Réparation de Pendules, de Montres et de Bijouterie.

Tous articles de Bijouterie faits sur commande. Diamants remontés selon les derniers genres.

N. B.—Il n'y a pas dans le magasin d'articles dorés, ni d'articles de qualité inférieure.

Célèbres Lorgnons d'Opéra de Lemaire

1er sept—1an

CHEMINS DE FER.

Chemin de Fer Pontchartrain.

DE MILNEBURG. Départ.	DE LA VILLE. Départ.
5:00 a. m	5:30 a. m
6:30 a. m.	7.00 a. m.
7:30 a. m.	8:00 a. m.
8:30 a. m.	9:30 a. m.
11:00 a. m.	11:30 a. m.
12:01 p. m.	1:00 p. m.
1:30 p. m.	2:00 p. m.
2:30 p. m.	3:30 p. m.
3:30 p. m.	4:00 p. m.
4:30 p. m.	4:30 p. m.
5:00 p. m.	5:00 p. m.
5:30 p. m.	5:30 p. m.
6:00 p. m.	6:00 p. m.
6:30 p. m.	6:30 p. m.
7:00 p. m.	7:00 p. m.
7:30 p. m.	7:30 p. m.
8:00 p. m.	8:00 p. m.
8:30 p. m.	8:30 p. m.
9:00 p. m.	9:00 p. m.
9:30 p. m.	9:30 p. m.
10:00 p. m.	10:00 p. m.
10:45 p. m.	10:45 p. m.
11:30 p. m.	12:15 a. m.

Le dimanche les trains partiront toutes les demi heures après 2 P. M. Les trains partant de Milneburg à 10:45 et 11:30 P. M. iront jusqu'à la rue du Canal. Saout—

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAIL ROAD.

LA VIEILLE ROUTE, SI SURE,

Qui conduit à toutes les villes de l'Est, sans changement de car, et qui passe par Mobile, Montgomery, Pensacola, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Savannah, St. Louis, Jacksonville, Fe, Lynchburg, et Washington, D. C., en chars dortoirs. Trains complet de la Nlle-Orléans à Louisville.

	Départ.	Arrivée.
Express	8:20 a. m.	9:50 p. m
Côte accomodation	3:35 p. m.	9.05 a. m
Malle rapide	6.25 p. m.	9:45 a. m

Un seul changement de cars, jusqu'aux villes de l'Est. Bureau des billets, coin St Charles et Commune où l'on peut s'assurer d'avance des places dans les "sleeping cars."

C. P. ATMORE, Agent Gén. des Pass.
JOHN KILKENY, Assist-Agent-Gén des Pass.
W. B. KNISKEW, Agent pour les billets.
O. M. DUNN, Surintendant Général
J. T. HARAHAN, Directeur Général
26 janv—

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAIL ROAD.

THE OLD RELIABLE ROUTE.

To all Eastern cities. Through without change to Mobile, Montgomery, Pensacola, Nashville, Louisville Cincinnati, Atlanta, Savannah, St. Louis, Jacksonville, Fla., Lynchburg and Washington, D. C., in Pullman cars. Entire trains through from New Orleans to Louisville.

	Leave.	Arrive.
Express	8:20 a. m.	9:50 p. m
Coast accommodation	3:35 p. m.	9:05 a. m
Fast Mail	6:25 p. m.	9:45 a. m

Only one change of cars to Northern and Eastern cities. Ticket office, corner St Charles and Common streets, where sleeping car accommodation can be secured

C. P. ATMORE, General Pass. Agent.
JOHN KILKENY, Asst Gen. Pass. Agt.
W. B. KNISKEW, Ticket Agent,
O. M. DUNN, Gen. Superintendent
J. T. HARAHAN, General Manager.
26 janv—

Grande Route Jackson.

Illinois Central Railroad.

Convois à passagers, doubles tous les jours.

Départs. Arrivée.
Express No 2..9.15 A. M. | Express No 1.7.00 A. M.
Express No 4..5.30 P. M. | Express No 3.10.45 A. M.
Excursion du Dimanche part..........7:30 a m
Excursion du Dimanche arrive..........8:20 p m

Le Standard Gauge, voie ferrée en acier à tous les points, Nord, Est et Ouest, faisant usage de chars dortoirs d'une extrémité à l'autre du chemin sans changement de voiture à Chicago, St. Louis, Memphis et Cincinnati.

Un seul changement d'ici à New-York et les villes de l'Est.

Bureau des billets, 22 rue du Camp, coin Commune.

MATT. KENNEDY, Agent des Billets.
WM. MURRAY, Agent Général des Passagers pour le Sud.
J. W. COLEMAN, Assist. Agent Gén. des Passagers.
11déc

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de la Vallée du Mississippi.

Les trains arrivent et partent de la gare du chemin de fer Jackson.

No 2 part à 5 h. P. M. No 1 arrive à 10 h. A. M.
No 4 " 11 A. M. No 3 " 3:10 P. M.

Le No 2 va jusqu'à Bâton-Rouge seulement. Le No 4 va jusqu'à Wilson, Lne., à 32 milles au Nord de Bâton-Rouge; fait jonction à Kilbourne, Lne., avec les chemins de fer Clinton & Port Hudson, et à Bâton-Rouge, avec le steamer "Morning Star", pour Bayou Sara.

Les deux trains quittant la Nlle-Orléans font jonction à Burnside avec le steamer "Cliffer," pour Donaldsonville.

JOHN BRADLEY, Surintendant.
22 juin—

New Orleans and Mississippi Valley Railroad.

Trains arrive & leave from the Jackson passenger depot.

No 2 leaves 5.00 P. M. No 4 leaves 11.00 A. M.
No 1 arrives 10.00 A. M. No 3 arrives 3.10 P. M.

No 2 runs North only to Baton Rouge. No 4 runs to Wilson, La., 33 miles North of Baton Rouge, makes connection at Kilbourne, La., with Clinton & Port Hudson RR. and at Baton Rouge with steamer "Morning Star," for Bayou Sara.

Both trains leaving New Orleans connect at Burnside with steamer "Clipper," for Donaldsonville.

JOHN BRADLEY, Superintendent.
22 juin—

CHEMINS DE FER

Great Jackson Route.

Illinois Central R. R. Co.

Double daily Passenger trains.

Leave. Arrive.
Express No 2. 9:15 A. M. | Express No 1. 7:00 A. M.
Express No 4. 5:30 P. M. | Express No 3. 10:45 A. M.
Sunday Excursion leaves..........7:30 a m
Sunday Excursion arrives..........8:20 p m

The Standard Guage, Steel Rail Route to all points North, East and West, with Pullman Sleepers through without change to Chicago, St. Louis and Cincinnati, and but one change to New York and other Eastern cities.

Ticket office—22 Camp St., cor. Common.
MATT. KENNEDY, Ticket Agent.
WM. MURRAY, Gen. Southern Pass. Agt.
J W. COLEMAN, Asst. Gen. Pass. Agt.
12 déc—

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans, du Texas et de la Californie.

Southern Pacific, Star & Crescent, voie toute ferrée, composée de Morgan's L. & T. R. R., G. H. & S. A. System, et Southern Pacific Railway.

Le train local de passagers partira de la Nouvelle-Orléans à ....7 h. et quart du matin
Le Pacific Express, à ....midi et quart
L'Atlantic Express arrivera à 8 h. et demie du matin.
Le train local de passagers arrivera à 4 h. 45 P. M. de l'après-midi.

Une ligne de magnifiques wagons-restaurants sera jointe aux trains express entre la Nlle Orléans et Deming, aller et retour tous les jours.

Chars-dortoirs entre Nouvelle-Orléans, Houston et la Californie; un seul changement jusqu'à San Francisco.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars dortoirs à retenir tous les jours au bureau coin Magasin et Natchez.

A. C. HUTCHINSON, Président.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
17 mai 84—1 an

QUEEN AND CRESCENT LINE.

New Orleans and North-eastern Railroad.

Ligne courte pour le fret et les voyageurs pour tous les points Au NORD et à l'EST et dans le NORD-OUEST.

Doubles trains-express solides par jour jusqu'à Chattanooga et Cincinnati.

	Départ de la Nlle-Orléans	Arrivée à la Nlle-Orléans
Express du matin	11:00 A. M.	4:10 P. M.
Malle-express du soir	10:00 P. M.	6:00 A. M.

Bureau pour contrats de fret et billets, 34 et 36 rue St-Charles.

R. H. GARRATT, Ticket Agent.
N. M. CARTER, Contracting Agent
BARNARD BROWN, Gen'l Frt. and Pass Agt. N. O. and N. E. Nlle Orléans, Le.
T. S. WILLIAMS, Supt. N. O. and N. E. R. R. Nlle-Orléans, Le.
E. P. WILSON, Gen'l Pass. Agent. H. COLLBRAN, Gen'l Frt. Agent.
Queen and Crescent Line.
22 janv—6m Cincinnati, Ohio.

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLEANS, MOBILE ET ST LOUIS.

VOIE DIRECTE, ANCIENNE ET SURE

des chemins de fer de la Mobile, de l'Ohio et des Iron Mountains. C'est positivement la seule route sur laquelle il y ait des Chars-dortoirs palais de Pullman, de la Nlle-Orléans, et faisant des jonctions à la gare de l'Union à St-Louis avec les trains venant de la Nouvelle-Orléans.

Des jonctions sont faites à la gare Union de St Louis par les trains allant directement à Omaha, Milwaukee, Burlington, San Francisco, Detroit, St Paul, Kansas City, Denver, Chicago, Rock Island, Minneapolis et aux Célèbres lieux de plaisance du Michigan, Iowa, Wisconsin, Minnesota et à tous les points du grand Nord-Est.

Les trains de la côte du chemin de fer de Louisville et Nashville, nommé maintenant l'Express de St Louis, ont prolongé leur cours jusqu'à Mobile, tout exprès dans le but de faire jonction avec les trains de la Mobile, de l'Ohio et des Iron Mountains, garantissant ainsi aux passagers certaines jonctions avec les trains allant à et venant de St Louis, de la Nouvelle-Orléans et de tous les points de l'Ouest.

Pour des mappes, des tableaux de départs et des informations spéciales, s'adresser en personne ou par lettre à E. W. GILLESPIE, agent-général du département des passagers au Sud, bureau du chemin de fer de la Mobile, coin des rues St Charles et Commune Nlle-Orléans.

E. W. GILLESPIE, Agent-Général au Sud. Nlle-Orléans, Lne.
J. C. WALLER, Agent-Général du départ des passagers Mobile Ala.

Dentistes

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 13 ... Dauphine, immédiatement après ... formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

G. P. MALONEY. D. D. S,

DENTISTE.
BUREAU ET RESIDENCE,
150..........RUE DU CANAL..........150
près Baronne.
Dentiste du couvent des dames Ursulines.
Travaux dentaires de tous genres à des prix raisonnables.
Extraction de dents sans douleur.
Marchand de tous articles de dentiste aux prix de fabrique. 25 août

ASSURANCES

Etat Annuel des affaires de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans,

Pour l'année expirant [le 31] décembre 1883.

Primes d'incendie $644,118 33
Primes maritimes.. 227,403 48
Primes de rivières. 37,703 99—$909,225 80
Primes acquises pendant l'année 1882..... 201,117 02
Total des primes..........$1,110,342 82
A déduire—
Réservé pour risques non échus.$216,697 92
Primes remboursées 88,840 82
Réassurances....... 167,917 84— 473,456 58
Primes acquises..........$634,886 24
A ajouter
Intérêt sur placements $33,382 42
Sauvetage.......... 7,713 48— 41,095 90
Revenu net..........$675,982 14
A déduire—
Pertes par le feu...$332,155 56
Pertes maritimes... 107,175 30
Pertes de rivières. 7,746 65
Total des pertes..$447,077 51
Réfaction, commissions, taxes, etc., dépenses.......... 213,556 33—$660,633 84
Profits nets..........$ 15 348 30
A ajouter—
Montant au crédit de profits et pertes après avoir payé aux actionnaires $50,000 de dividendes.......... 88,205 15
Total du surplus..........$103,553 45
A déduire—
Pertes ajustées, non payées et en litige.......... 58,438 46
Surplus net.......... $45,114 99

ACTIF, VALEUR DU MARCHÉ AU 31 DECEMBRE 1883.

Argent en banque. $94,189 36
Bons 4 0/0 des Etats-Unis....... 48,000 00
Bons du New Orleans Waterworks 26,000 00
Bons New Orleans City Railroad Co 27,500 00
Bons New Orleans Pacific Railway.. 1,920 0
Bons Louisiana Ice Manufacturing Co 4,000 00
Bons Levee Steam Cotton Press..... 24,720 00
Bons Batalion Washington Artillery.......... 500 00
Bons St Bernard Steam Engine 100 00
Actions du New Orleans City Railroad Co.......... 1,500
Actions de la State National Bank..... 700 0
Actions de la Valette Dry Dock Company.......... 4,000 00
Actions de l'Importers' Bonded Warehouse Co..... 1,260 00
Actions du New Louisiana Jockey Club......... 750 00
Propriétés foncières de ville.......... 63,581 00
Billets 1re hypothèque.......... 129,364 06
Prêts sur demande. 66,920 17
Billets garantis par nantissement.......... 10,000 00
Billets à recevoir en règlement de primes.......... 4,3[illegible] 45
Primes en cours de collection........ 110,149 44
Dû par agents et en voie de transmission.......... 916 65
Compte en suspens. 283 36
Dû par compagnies d'assurances pour réassurance..... 8,838 07 —$839,440 58

PASSIF.

Capital..........$500,000 00
Réserve pour primes non acquises. 216,697 92
Réserve pour pertes non ajustées et non payées. 58,438 46
Dividendes non réclamés.......... 370 50
Dû à compagnies d'assurances pour réassurances.......... 14,318 71
Surplus net comme ci-dessus.......... 45,114 99—$839,440 58

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 11 janvier 1884.

JAS. FAHEY, Notaire.

Nous soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite compagnie, déclarons par le présent avis qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié plus haut, est vraie et correcte.

A. SCHREIBER, H. GALLY, CHAS. LAFITTE.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 10 janvier 1884, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semestriel de cinq pour cent sur le fond capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.

Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1884.

DIRECTEURS.

JULES ALDIGÉ,	H. GALLY,
THEO. BRIERRE,	CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL,	PIERRE POUTZ,
[illegible]	AD. SCHREIBER,
C. T. DUGA[illegible]	CHAS. E. SCHMIDT.
FATJO.	JULES TUYES.

... de la gare du chemin de fer de Jackson.

Station de départ: Rue Magnolia, près de la gare du Chicago, St. Louis and New Orleans Railroad, autrefois chemin de fer de Jackson. Parcours: Rue Erato jusqu'à Carondelet, Carondelet à Bourbon jusqu'à l'Esplanade, Esplanade jusqu'à Decatur, Decatur jusqu'aux Champs-Elysées, 3ème district, en face de la gare du chemin de fer du lac Pontchartrain. Dà, on peut prendre le train pour aller à Milneburg, sur les rives du lac.

Le retour s'opère par les Champs-Elysées, la rue Royale, la rue St.-Charles, Triton Walk, la rue Dryades et la rue Erato. [illegible]

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances du Croissant.

(CRESCENT INSURANCE)
67 et 69, rue du Camp,
NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$600,000

A payé pour les pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéance fixées de gré à gré, remises contre des risques d'incendie

W. R. LYMAN..........Président
CHAS. H. DOLSEN..........Vice-Président
CHAS. E. RICE..........Secrétaire

Directeurs:

Samuel H. Kennedy.	Paul E. Mortimer
Victor Meyer,	Joseph Bowling
W. B. Conger,	S. Hernsheim
George W. Sentell,	Edward Nalle
Alf. Moulton,	J. J. Reiss,
Charles Newman,	Louis Prados,
U. Marinoni,	Harry L. Flash
Lucien Deléry,	A. H. Steward,
Charles H. Dolsen,	Sigmund Katz,
Reuben G. Bush	N. D. Wallace,
John Calder,	R. F. W. Bachman
S. C. Conlon,	Wm Garig,
W. A. Phelps,	John D. Fisher
M. Gillis,	A. Rosenfeld,
Wm R. Lyman	C. K. David.

Voir nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas
15 jul 1 an, ...

MERCHANTS' MUTUAL INSURANCE COMPANY

OF NEW ORLEANS,
NO. 104 CANAL STREET.

THIRTIETH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement

Premiums received during the year ending May 31, 1884, including unearned premiums of the previous year:
On fire risks..........$255,251 36
On marine risks..........17,931 68
On river risks..........20,305 94
Total premiums..........$293,488 98
Less unearned premiums.....71,240 00
Net earned premiums 31st May, 1884..........$222,248 98
Losses paid—
On fire risks..........$105,667 03
On marine risks.......... 6,553 87
On river risks.......... 6,104 92
Taxes and expenses less interests.......... 15,843 99
Reinsurances and returns premiums.......... 21,137 18
155,306 99
Profits..........$66,941 99
The company has the following assets:
Real estate..........$247,045 88
City time.......... 2 000 00
Bank, railroad and other stocks.... 63,914 79
Notes secured by mortgage and pledge.......... 162 590 32
Bills receivable.......... 69,964 67
Premium in course of collection.. 21,928 85
New Orleans Water Works Co..... 7,430 50
Stock of Valette Dry Dock Co..... 11,362 50
Louisiana consols.......... 15,626 25
Cash on hand.......... 46,280 58
$648,151 34

The company has paid the usual TEN PER CENT. interest to its stockholders for the year ending May 31, 1884.

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.

P. FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me the 16th day of June, 1884.

JAMES FAHEY, Notary Public.

DIRECTORS.

P. Masnero,	Jno B. Lallande,
M. W. Smith,	J. J. Fernandez,
D. Fatjo,	Paul Fourchy,
Jos. A. Shakspeare,	D. A. Chaffraix,
B. W. Taylor,	Chas. Lafitte.

17 juin—

17me Etat de Situation Annuel —DE LA— Compagnie d'Assurances Germania DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Conformément aux exigences de sa charte cette compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires de l'année finissant le 31 décembre 1884.

Primes sur l'incendie..........$121,774 17
Primes sur les mers.......... 7,055 49
Primes sur les rivières.......... 4,523 09
Primes brutes pour l'année 1883..$133,352 75
Ajoutez les risques courant pour l'année 1882.......... 30,212 30
$163,565 05
Ajoutez l'intérêt et les profits et pertes.......... $28,675 61
Moins les dépenses.... 10,652 83— 18,022 78
Total.......... $181,587 83
Pertes payées— sur les risques contre l'incendie..........$49,712 05
Sur les risques maritimes.......... 1,040 01
Sur les risques de rivières.......... 268 69
$51,020 75
Réassurances, réfactions et primes remboursées.......... 45,461 72
Taxes et souscriptions.......... 5,017 38— 101,499 85
Profits.......... 80,087 98
Réserve pour les primes non expirées...$35,430 00
Réserve pour les pertes non ajustées et les pertes.......... 10,916 87
Dividende de cinq pour cent payé en juillet 1883.......... 10,000 00
Dividende de cinq pour cent dû en janvier 1884.......... 10,000 00
Fonds de réserve.......... 11,800 00
Surplus.......... 1,941 11
$80 087 98

ACTIF.

Billets reçus pour les primes..........$850 00
Primes en voie de perception.......... 27,476 62
Prêts et hypothèque.......... 19 932 88
Prêts sur nantissements payables sur demande.......... 27,250 00
Bons des Etats-Unis, de la ville et de l'Etat.......... 90,080 00
Propriété No 51 rue du Camp et autres immeubles.......... 69,097 74
Actions de Banque et autres.......... 25,075 00
Meubles de Bureau.......... 1,038 60
Argent en caisse et dans les banques.......... 12,586 94
Total.......... 270,987 98

Cet exposé est une copie exacte et juste des livres de la Compagnie.

E. ZUBERBIER, Président,
J. HASSINGER, Vice-Prés.
EML. WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment pardevant moi à la Nouvelle Orléans le 12me jour de janvier 1884.

W. O. HART, Notaire.

Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le 11me jour de janvier 1884, après avoir mis de côté $11,800 pour le fonds de réserve, a résolu de déclarer un second dividende semi-annuel de CINQ POUR CENT, faisant DIX POUR CENT par an sur le capital et un dividende de DIX POUR CENT aux actionnaires, en outre QUINZE POUR CENT de réfaction d... sur leurs primes nettes de participation ... l'année finissant le 31 décembre 18.. sur demande.

ASSURANCES.

Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux No 3 1/2 rue Carondelet.

Quatorzième Etat Annuel.

Nouvelle Orléans, ce 18 janvier 1884.

Conformément à sa Charte l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1883:

Primes sur risques de feu..........$499,634 93
Primes sur risques de mer.......... 98,191 53
Primes sur risques de rivière.......... 23,466 14
$621,292 60
A ajouter—Primes non acquises de 1882 acquises en 1883.......... 140,426 00
Total des primes..........$761,718 60
A déduire—Primes sur risques non terminés..........$158,474 00
Primes remboursées. 5,258 04 163,732 04
Primes nettes acquises..........$597,986 56
A ajouter—Intérêts et profits et pertes.......... 14,137 15
$612,123 71
Pertes payées sur les risques de feu.....$263,759 05
de marine..... 46,308 83
de rivières. 4,144 02
Pertes non ajustées.. 20,000 00
$334,211 90
Réassurances.......... 106,410 33
Réfaction (Rebate).. 24,296 26
Commission d'Agences.......... 69,825 88
Dépenses d'Agences. 9,486 69
Taxes et Licences..... 3 544 08
Dépenses de Bureau. 28,278 32
Dépenses casuelles.. 3,781 53 579,834 99
Bénéfice net.......... 32,288 72
En moins—Dividende d'intérêts pour le 1er semestre de 1883, cinq pour cent, déclaré au 30 juin 1883.......... 15,000 00
Balance des Bénéfices.......... $17,288 72

ACTIF.

200,000 Bons des Etats-Unis 3 0/0, 70,000 Bons des Etats-Unis 4 0/0.......... $289,000 00
Argent en caisse.......... 55,901 31
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississipi.......... 15,000 00
Primes en voie de recouvrement.. 54,102 37
Entre les mains d'agents aux Etats-Unis et en Europe.......... 37,953 87
Propriétés foncières.......... 1,500 00
Prêts sur hypothèques.......... 63,806 20
Effets à recevoir.......... 3,368 32
Actions.......... 3,840 00
Valeur de la balance du dépôt dans le New Orleans National Banking Association.......... 5,119 68
Meubles et installations de bureaux.......... 2,500 00
$532,091 75

PASSIF.

Capital payé en plein 300,000 00
Fonds de réserve.......... 84,203 53
Dividendes non réclamés.......... 2,125 50
Pertes non réglées... 20,000 00
Primes sur risques non expirés.......... 158,474 00
514,803 03
Surplus.......... $ 17,288 72

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

G. LANAUX, Président.
LEON SERÉ, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé devant moi, notaire, ce 18 janvier 1884.

G. LE GARDEUR, Jr. Notaire.

... le 18 janvier 1884, il a été résolu de payer sur demande un dividende d'intérêt de CINQ pour cent (5 0/0) pour le second semestre de capital de l'Association.

LEON SERÉ, Secrétaire.

DIRECTEURS:

HENRY ABRAHAM,	TH. BRIERRE,
PIERRE LANAUX,	THOS. WILTZ,
HY. TREMOULET,	DAN'L WENDLING,
E. W. HUNTINGTON,	JOHN THIBAUT,
A. DENIS LANAUX,	J. B. VINET,
A. LAMBERT.	G. LANAUX.

... du Canal, du City Park et du Lac.

Les wagons de cette ligne sont mus par une légère locomotive et vont de la rue du Canal au Fort Espagnol, sur le lac Pontchartrain: distance, environ sept milles. La voie est double d'un bout à l'autre, à l'exception de deux tronçons insignifiants. La station de départ est dans la rue du Bassin près de Canal. Les trains suivent la rue du Bassin jusqu'à la rue Bienville, la rue Bienville jusqu'à St-Patrick, St-Patrick jusqu'à la rive occidentale du Canal d'Orléans, à la jonction du Chemin de la Métairie et du Parc; ils longent ensuite le Canal d'Orléans (côté ouest) jusqu'au Lac Pontchartrain.

Pour le retour ils suivent la même route jusqu'au Parc, et le reste du parcours se fait ainsi: rue Bernadotte jusqu'à la rue Bienville, Bienville jusqu'à Claiborne, Claiborne jusqu'à Douane, Douane jusqu'à Bassin.

Ligne du Chemin du Bayou et du Marché Français.

La station de départ est la même que celle de "Levee and Barracks," rue du Canal, vis-à-vis la Douane. La même voie sert également aux deux lignes jusqu'à la rue de l'Esplanade où se trouve la voie double conduisant en ligne droite jusqu'au Pont du Bayou. Le retour s'opère par la même route, la voie du Bayou à la rue des Remparts étant commune à la ligne "Esplanade and Bayou Bridge" et à la ligne "Bayou and French Market."

Ligne des Fair Grounds et du Marché Français.

Station de départ: Levée près Dumaine. Parcours: Levée à Dumaine, Dumaine à Broad, Broad à la station de la rue Laharpe. Retour: Bayou à Broad, Broad à Ursulines, Ursulines au Marché Français.

Upper Magazine Line.

Station de départ: coin lower Magazine et Harmony. Les cars traversent la rue Magazine sur une double voie jusqu'à la rue St. Joseph.

Chemin de fer de Pontchartrain.

Ce chemin de fer est un des plus anciens de l'Amérique: il a été inauguré il y a environ 46 ans. La voie a cinq milles de longueur et se dirige en ligne droite du Mississipi au lac Pontchartrain.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances des POMPIERS De la Nouvelle-Orléans.

Bureau, 33 rue du Camp.

Neuvième Etat de Situation Annuel.

Conformément à l'article 10 de sa charte, cette compagnie publie l'exposé de ses affaires durant l'année expirant le 31 décembre 1883:

Primes reçues pour des risques d'incendie..........$159,570 89
Primes reçues pour des risques de rivières.......... 23,970 89
Primes reçues pour des risques maritimes.......... 4,161 96
Total de primes reçues..........$187,703 74
Moins—
Pertes par l'incendie. $56,600 60
Pertes sur les rivières.......... 7,234 90
Pertes sur les mers.......... 849 60
Réfaction.......... 25,555 64
Réassurances.......... 15,489 60
Primes remboursées.......... 14,621 41
Licenses et taxes.......... 6 040 34
Dépenses, commission, loyer, Bureau des Réassureurs Fire Underwriters Association, Babcock et Corps de Patrouille, etc., intérêt, escompte et intérêt.......... 20,757 35
147,149 44
Profits.......... $40,554 30
La compagnie a l'actif suivant:
Billets du capital-actions.......... $11,686 22
Comptant en banque et en caisse.......... 127,943 61
Prêts sur collatéraux et hypothèques.......... 164,967 03
Billets à recevoir.......... 18,361 56
Installations, meubles de bureaux.......... 4,314 90
Primes en voie de perception.......... 36,178 57
$363,453 89
Passif:
Capital actions..........$150,000 00
Réserve pour primes non échues, fonds de réserve et surplus.......... 180,825 15
Pertes non-ajustées.. 8,870 57
Intérêt, dividendes, etc, ici déclarés et dividendes non réclamés, payables sur demande et au crédit des billets d'actions.......... 23,758 17
$363,453 89

Le bilan qui précède est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.

I. N. MARKS, Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, le 16me jour de janvier 1884.

W. O. HART, Notaire

NOUVELLE-ORLEANS, 16 jan. 1884.

A une réunion du Bureau de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de déclarer les dividendes suivants sur les profits nets de l'année finissant le 31 déc 1883, à savoir:

DIX POUR CENT (10 pour cent) intérêt annuel; et CINQ POUR CENT (5 pour cent) intérêt-dividende sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT (15 pour cent) par an.

CINQ POUR CENT, au Fonds de réserve, conformément à la Section 3 de l'Article VIII de la Charte.

VINGT-CINQ POUR CENT (25 pour cent) dividende de participation aux assureurs.

I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Directeurs.

Jacob Alexander,	C. Taylor Gauche,
A. A. Maginnis,	Léon Bertoli,
Chas Hemard.	T. Prudhomme,
R. H. Bierhorst,	Alf. H. Isaacson,
C. Spori,	Peter Blaise,
Phil. Beck,	A. H. Siewerd,
P. Egan,	I. N. Marks,
Otto Thomas,	John Fitzpatrick,
Wash. Marks.	Geo Weters.

Compagnie d'Assurances des FACTORS AND TRADERS,

49 rue Carondelet.

Nouvelle-Orléans, 17 janvier 1884.

Les Directeurs, conformément à la charte de la compagnie, publient l'exposé suivant de ses affaires pour les vingt mois finissant le 31 décembre 1883:

Primes—
Sur les risques d'incendie..........$713,177 06
Sur les risques de rivières.......... 160,393 28
Sur les risques de mer.......... 29,249 62
Primes non échues de 1882.......... 76,079 00
$987,898 96
Déduire—
Primes non échues.. 163,576 89
Primes remboursées. 66,902 94
Réassurances.......... 120,080 49
350,560 12
Primes nettes gagnées..........$637,338 84
Ajouter—
Intérêt sur les placements.......... 72,677 83
Sauvetage reçu.......... 6,161 48
78,839 31
Revenu net..........$716,178 15
Déduire—
Pertes sur l'incendie.$251,958 22
Rivières 71,952 45
Mer.......... 21,913 99
$345,824 66
Réfactions.......... 67,942 33
Commissions.......... 55,781 34
Dépenses générales, impressions et fournitures de bureau.......... 83,337 56
Bureau des Réassureurs.......... 8,149 65
Taxes d'Etat et de Ville.......... 58,462 05
620,497 59
Balance.......... 95,680 [illegible]
Ajouter profits et pertes, gain dans les valeurs sur le marché, sur les placements.......... 98,692 26
$194,372 82
Intérêt payé en novembre 1882.......... $50,000 00
Intérêt payé en juillet 1883.......... 66,665 40
116,665 40
$77,707 42
Pertes non payées.......... 79,430 55
La compagnie a l'actif suivant:
Comptant en caisse.......... $169,016 57
Comptes en voie de collection.......... 159,595 98
Billets à recevoir, notes en nantissement.......... 27,585 72
Billets à recevoir, billets à primes.......... 5,983 39
Billets à recevoir, billets hypothécaires.......... 104,127 07
Actions de banque et autres, valeur du marché.......... 42 466 00
Bons des Etats-Unis, valeur du marché.......... 194,[illegible] 2 00
Bons de ville et d'Etat, valeur du marché.......... 209 000 00
Immeubles.......... 166,000 00
Installation et meubles de bureau.......... 4,500 00
Dû au sauvetage.......... 12,500 00
Faisant un total de..........$1,096,036 73

... qui précède est une copie vraie et exacte de ... la compagnie.

ED. A. PALFREY, Président.
THOMAS F. WALKER, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait et signé sous serment pardevant moi, 17ème jour de janvier 1884.

(Signé) EDWARD IVY, Notaire.

Directeurs.

Rohn I. Noble,	John Chaffe,
Richard Milliken,	Sam'l Friedlander
Sam. Walmsley,	A. H. May,
Samuel H. Boyd,	Wm J. Behan,
L. F. Eshleman,	Chas Chaffe,
C. C. Jurey,	Wm Hartwell,
J. Leeds,	A. T. Lamb,
Louis Bush,	A. Brittin,
John I. Adams,	R. T. Buckner,
Chas E. Black,	O. Hopkins,
Jno. V. Richards,	Thomas Day,
Sam'l Delgado,	John P. Richardson
	Jas T. Rodd

19 janv—1m

Compagnie d'Assurances "TEUTONIA" DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Deuxième état de situation [annuel.

Conformément aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:

PRIMES REÇUES durant l'année expirant le 31 décembre 1883.

Risques d'incendie..........$240,034 65
Risques maritimes.......... 48,109 93
Risques de rivières.......... 26,973 42
$315,118 00
A déduire:
Pertes sur l'incendie, payées..........$53,402 76
Pertes sur les mers, payées.......... 18,327 09
Pertes sur les rivières, payées.......... 13,974 00
Escomptes et commissions.......... 38,710 84
Réassurances.......... 38,621 72
Primes remboursées. 13,921 01
Agences et dépenses 1,584 47
Taxes et licences..... 11,585 36
Dépenses, moins l'intérêt.......... 1,675 32
Pertes non ajustées.. 14,250 48
206,063 05
$109,054 95
Réserves pour les risques non échus, 31 décembre 1883.....$66 909 95
Dix pour cent intérêt sur le fonds capital et 5 pour cent sur les primes de participation nettes.......... 30,145 00
Versement au fonds de réserve.......... 5,000 00
Réserves pour les pertes non ajustées.......... 7,000 00
$109 054 95

ACTIF

Comptant en caisse. $45,166 71
Bons des Etats-Unis 95,850 00
Bons consolidés de la ville.......... 43,125 00
Autres bons et actions.......... 19,230 00
Prêts sur hypothèques.......... 39,799 99
Bons à primes.......... 13,106 41
Prêts sur nantissement..........111,124 24
Primes en voie de perception.......... 35,751 53
Immeubles, 35 rue du Camp.......... 32,750 00
Meubles de bureau.. 1,000 00
$436,903 88

PASSIF.

Capital-actions..........$250,000 00
Fonds de réserve.......... 80,000 00
Réserves pour des primes non échues.......... 66,909 95
Intérêt et dividende non payé.......... 1,099 45
Pertes non ajustées et non payées.. 21,250 48
Intérêt et dividende dû en janvier 1884.......... 17,645 00
$436,903 88

Ce qui précède est une copie juste et correcte des livres de la Compagnie.

WM. E. SCHMIDT, Président.
F. RICKERT, Vice-Président.
ALBERT P. NOLL, Secrétaire.

Fait et signé sous serment, devant moi, notaire

ANDREW HERO, Jr., Notaire.

Le Bureau des Directeurs, à une réunion qui a eu lieu le 10me jour de janvier 1884, mettant de côté une réserve de $5,000, a résolu de déclarer un second intérêt semi-annuel de CINQ pour cent, faisant DIX pour cent par an sur le capital-action; et un dividende de CINQ pour cent aux actionnaires, en outre des QUINZE pour cent de réfaction déjà accordé sur leurs primes de participation pour l'année finissant le 31 décembre 1883, payable comptant sur demande.

—DIRECTEURS—

H. BUDDIG,	J. H. KELLER,
J. B. CAMORS,	C. H. MILLER,
M. FRANK,	JOHN NELSON,
E. FRANK,	FRANK RODER,
B. FROTSCHER,	J. E. RENGSTORFF
F. FISHER,	F. RICKERT,
H. R. GOGREVE,	L. P. BOUQUETTE,
S. GUMBEL,	A. G. RICKS,
A. J. GOMILA,	WM. E. SCHMIDT,
GILBERT H. GREEN,	H. SCHULTZE,
S. HYMAN,	LOUIS SCHWARZ,
KLUSU KEIFFER.	X. WEISSEN

Mme BONOMO, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St-Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage femme. Elle promet une guérison sans remède des maladies telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les yeux de femme et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec les temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au public. 16 déc—1

Ligne de la rue Annonciation.

Station de départ: Rue du Canal, entre Camp et Magazine. Les cars longent la rue Tchoupitoulas jusqu'à sa jonction avec les rues Delord et Annonciation et suivent cette dernière rue, en contournant la Place Annonciation, jusqu'à la station d'arrivée, située dans Louisiana Avenue. Pour le retour, ils prennent la rue Chippewa jusqu'à la Place Annonciation et la rue de ce nom qu'ils descendent jusqu'à la rue Delord. Ils suivent ensuite la rue Delord jusqu'à la rue Peters et celle-ci jusqu'à la rue du Canal.

Ligne Tchoupitoulas.

Station de départ: Rue du Canal, entre Camp. Les cars remontent la rue Tchoupitoulas jusqu'à Louisiana Avenue et reviennent par la rue Tchoupitoulas (double voie) jusqu'à Felicity Road qu'ils descendent jusqu'à la rue Peters à la rue du Canal. On peut voir sur le parcours de cette ligne la Fabrique de Glace et l'Ascenseur des Grains (Grain Elevator). En changeant de voiture à Louisiana Avenue, on se rend au City Park, 6ème district. On peut aussi prendre le car à Louisiana Avenue ou à Napoleon Avenue pour revenir en ville par les voitures du chemin de fer de Carrollton.

Lignes de la rue St. Charles

Ces lignes comprennent deux routes dont la station de départ est au pied de la rue St. Charles, près de sa jonction avec la rue du Canal. Les deux lignes remontent la rue St. Charles au moyen d'une seule voie, jusqu'au Cercle Tivoli d'où elles gagnent Triton Walk. Les *Baronne cars* passent de Triton Walk à la rue Baronne qu'ils remontent jusqu'à la station d'arrivée située rue Huitième. Les *Dryads cars* vont de Triton Walk à la rue Dryades, passant devant le marché de ce nom, remontant la rue Dryades jusqu'à St. Andrew, suivant St. Andrew jusqu'à Baronne et Baronne jusqu'à la rue Huitième.

Le retour s'opère pour les *Baronne cars* par la rue Carondelet jusqu'à la rue du Canal; et pour les *Dryads cars*, par les rues Huitième, St. Denis, Dryades, St. Andrew, Remparts et Canal.

Les cars de cette double ligne passent devant l'Hôtel St-Charles, le Masonic Hall, l'Académie de Musique, le Théâtre St-Charles, l'Hôtel de Ville, la Place La[illegible] ... Exposition ...

VINS ET LIQUEURS

ALCOOL—le gallon..........$2 37 à 2 40
BRANDIES—Du pays, le gallon.$3 00 à 3 50
Pêche—vieux, le gallon.......... 1 10 à 1 25
Pomme.......... 2 25 à 2 75
Cognac importé—1877, le gal. 4 80 à —
1872.......... 5 50 à —
1870.......... 5 75 à —
1866.......... 6 50 à —
1860.......... 7 40 à —
1858.......... 8 00 à —
1848.......... 10 50 —
Otard Dupuy & Co's Cognac 1878 5 50 à
do do do do 1870 7 00 à
do do do do 1854 9 00 à
do do do do 1848 10 25 à
Bisquet, Dubouche &co, cognac 1878.......... 4 50 à
1870.......... 5 50 à
1848.......... 9 00 à
GENIEVRE—Du pays, de New-York ou de Philadelphie, par gallon.......... 1 20 à
Hollande, par gal.......... 2 75 à 2 85
Sir Robt. Burnett's Old Tom.. 3 15 à 3 25
Sir Robt. Burnett's Old Tom par caisse.......... 8 50 à 9 00
Holland, par caisse.......... 7 25 à 7 50
WHISKY—Rectifié de la Louisiane, 90 p. c. de preuve, par gal.......... à 1 15
Ouest.......... 1 15 à 1 1[illegible]
Bourbon.......... 1 40 à 2 50
Seigle.......... 1 50 à 2 50
Ecosse, importé.......... 4 00 à 4 25
Irlande, importé.......... 4 00 à 4 25
CHAMPAGNE—Roederer Carte Blanche, qts par doux.......... 27 00 à —
M. Campeaux Fils, quarts..... 30 00 à —
M. Campeaux Fils, pints..... 32 00 à —
Piper Heidsieck qts par dous. 28 00 à —
Krug &co, qts par dous.......... 22 50 à 23 00
Moet & Chandon—Sillery Mousse qt, par dous.......... 24 00 à —
Cremant, Ay, par dous.......... 28 00 à —
Pintes, $2 en plus
G H Mumm's & Co Dry Verzenay.......... 24 75 à —
Extra Dry.......... 28 50 à —
New Orleans claret par barillet.43 00 à
boite..... 2 80 à
Malaga par barillet 55 00 à
VINS ROUGES—California Claret, le gal.......... 50 à 60
Zinfandel, No 1 le gal.......... 70 à 75
Clarets Importés — Ordinaire par bar.......... 57 00 à 60 00
Clarets de famille, le bar.......... 65 00 à 75 00
Clarets fins, le bar.......... 90 00 à 175 00
Médoc, la caisse.......... 6 00 à —
St. Julien, la caisse.......... 6 50 à —
Margaux, la caisse.......... 7 00 à —
Pontet Canet, la caisse.......... 10 00 à —
Larose, la caisse.......... 12 00 à —
Léoville, la caisse.......... 12 00 à —
Chateau Laffitte, la caisse.......... 28 00 à —
Ordinaire la caisse.......... 3 20 à 3 50
Château Dillon, p. cask.......... 125 à
Blanquefor p. cask.......... 105 à
Château Dillon p. caisse.......... 7 50 à
VIN BLANCS — California le baril.......... 40 00 à 45 00
Importé de famille, la bar.......... 65 00 à 80 00
Importé, fin, la bar.......... 90 00 à 175 00
Graves, la caisse.......... 6 00 à —
Sauternes, la caisse.......... 6 50 à —
Haut Sauternes, la caisse.......... 10 00 à —
Latour Blanche, la caisse..... 18 00 à
Chateau Yquem, la caisse..... 20 00 à
Ordinaire, la caisse.......... 3 25 à
Muscat, la caisse.......... 4 25 à 6 50
Madère, Cette, le gal.......... 1 00 à 1 10
Madère, genuine fine, le gal.. 3 50 à 5 00
Madère, la caisse.......... 12 00 à 25 00
Sherry Cette, le gallon.......... 1 00 à 1 10
Sherry Genuine Xérès, le gallon.......... 1 50 à 5 00
Sherry, la caisse.......... 9 00 à 25 00
do très vieux port.......... 6 00 à

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

YELLOW PINE—ROUGH, PER 1,000 FEET

Sawn Tim No 1	$15 00	Plank No 1	$15 00
No 2	13 50	No 2	14 00
No 3	12 50	No 3	13 00
Scantling No 1	15 00	Flooring No 1	15 50
No 2	14 00	No 2	15 00
No 3	13 50	No 3	14 00
Ceiling No 1	15 00	Weath Bds No1	14 00
No 2	14 50	No 2	11 00
No 3	10 00		
Boards, No 1	15 00	Nords No 2	14 50
No 3	12 50	No 4	10 00

YELLOW PINE DRESSED

Flooring, No 1	24 00	Ceiling, No 1	20 00
No 2	17 00	No 2	16 00
No 3	14 00	No 3	12 00
Weath Bds No 1	15 00	Boards, No 1	20 00
No 2	13 00	No 2	17 50
Boards, No 3	15 00	No 4	12 50

CYPRESS—ROUGH

Boards, No 1	30 00	Boards, No 2	27 50
No 3	20 0	No 4	15 00
No 5	13 00	No 6	11 00
Dimensions No 1	20 00	Dimensions No 2	18 00
No 3	15 0		
Dr'ed Bds No 1	35 00	No 4	18 00
No 2	32 50	No 5	15 00
No 3	30 00	No 6	14 00

WHARF TIMBER
No 1..... 9 No 3..... 7
No 2..... 8

MAHOGANY TIMBER
No 1..... 10 No 3..... 7
No 2..... 9

S CEDAR TIMBER
No 1..... 10 No 3.....
No 2..... 8

WALNUT LUMBER
No 1..... 100 00 No 3..... 60 00
No 2..... 90 00

OAK LUMBER
No 1..... 60 00 No 3..... 40 00
No 2..... 50 00

SHINGLES
No 1..... 3 75 No 3..... 3 00
No 2..... 2 50

LATHS
Per 1,000..... 1 60

BRICK—PER 1,000
River—Choice.. 10 00 Prime m'ch..... 9 00
Good..... 8 50 Merchantable.. 8 00
Lake—Pavins.. 10 50 Lake—Bldng..... 9 00
Arct..... 7 50 ICRRd—Paing.. 9 00
ICRRd—Buildg 8 75

LIME—PER BBL
Alabama..... 1 00 Western..... 1 35

PLASTER.
Calcined..... 1 75

CEMENT
Portland..... 3 50 Rosendale..... 1 90
Western..... 1 35

SAND
River..... Yellow..... 39
White..... 42 1/2

SLATE—PER SQ
Bangor..... 6 08 Virginia.....
Chapman..... Pennsylvania.....
Western.....

HAIR—PER LB
Plaster..... 5 06

TILES—EACH
Fire..... 50 Ridge..... 18

IRON
Bars round and Square—1 to 1/2 in p 100..... 2 35
Flat, 1 1/4 to 4x1/2 inches..... 2 35
Bands, light, 3 to 6x1/2 inches..... 2 85
Heavy, 3 1/2 to 6x1/2 inches..... 2 65
Hoops, 1/4 to 9/16, No 17 to 20 G p lb... 5 1/2
Sheet Nos 10 to 14 G..... 3 1/2
Galvanized No 26 G..... 8 7 10
Roofing.....
Pig p ton.....
Nails, 10d, per keg..... 2 70
Spikes, cut, per keg..... 2 95
Wrought.....

TIN—PER BOX
Roofing, 1x20x28 inches..... 16 50
I C do..... 12 50 1x14x20..... 8 00
I C 14x20..... 6 60 Block, p lb..... 27

COPPER
Roofing per lb..... 22
Brazier's sheets 12 lb and over..... 26

BRASS
Sheet, p lb..... 25

ZINC
Sheet, p lb..... 7 1/4

LEAD
Pig p lb..... 5 1/2 Sheet, p lb..... 7
Pipe p lb.....

PAINTS
W'te Lead Spure 6 1/2 Red painters..... 8
Red extra..... 7 1/2

OILS
Linseed, raw, pgl 59 Linseed boiled. 62
Lard winter..... 90 Lard No 1.....
Cotton Seed.....

TURPENTINE
Per gallon..... 35

CHEVAUX ET MULETS

Prix du Marché.

Chevaux communs..........$ 80 à 125
Bons chevaux de trait.......... 125 à 160
Chevaux de selle et de voiture.......... 175 à 250
Mulets petits et communs.......... 110 à 145
Mulets, qualité moyenne.......... 165 à 200
Mulets pour rizières.......... 145 à 170
Mulets, première classe.......... 200 à 225
mulets de ville.......... 25 à 2[illegible]

No 26 Commencé le 31 juillet

FEUILLETON.

Mariages Riches!

MAISON SAINT-REPAIRE.

Par De Coëtlogon.

DEUXIÈME PARTIE.

Suite.

Comme de raison, je le lui promis. Alors il m'expliqua, comme vous le savez déjà du reste, que, pour reconnaître ses bons offices, le duc lui avait souscrit une obligation de 400,000 francs, payable trois mois après son mariage avec Mlle de La Moussey. Alors, l'idée m'est venue de vous l'amener, et je lui ai dit que je me chargeais de négocier cette affaire avec le propriétaire des 20.000 francs. Et il est là; voyez donc ce que vous décidez. Vous le tenez à votre merci: il lui faut à tout prix cette somme, sans quoi il est déshonoré; car, je vous le répète, il a perdu l'argent qui n'était pas à lui, l'argent qui lui avait été confié.

—Vous avez bien fait, dit Antonia; bravo! faites-le entrer.

Saint-Repaire se présenta comme un coupable devant Mme Torrelli, très inquiet, malgré les encourageantes paroles que Lanzac lui avait glissées en l'appelant.

Antonia, après lui avoir désigné un fauteuil, entama immédiatement la conversation:

—Ainsi, mon pauvre Saint-Repaire, c'est donc vrai: vous vous êtes laissé enlever jusqu'à la dernière plume?

—En effet, madame, toutes mes combinaisons les plus sérieusement étudiées, les plus immanquables, se sont brisées contre un écart impossible,—la fortune était là; je la tenais. Malheureusement, je n'avais pas pu prévoir une série qui ne se rencontre pas une foie par saison, et il m'a manqué quelques milliers de francs pour conjurer ma perte, et tout a été englouti, tout.

—Même quinze ou vingt mille francs qui ne vous appartenait pas! reprit Antonia.

Saint-Repaire, visiblement accablé, baissait la tête sans répondre. Celle-ci continua, sans avoir l'air de s'apercevoir de la torture qu'elle imposait au malheureux décavé:

—Et voilà le plus grave de votre situation; c'est un abus de confiance au premier chef, et, s'il était découvert, mon pauvre monsieur Saint-Repaire, il faudrait renoncer à vos belles relations, à vos petites spéculations, comparaître même, peut-être, devant la justice. Décidément, vous vous êtes mis là dans un bien vilain cas.

—Par pitié, madame, murmura Saint-Repaire, dites-moi oui ou non si vous consentez à me prêter la somme dont j'ai besoin.

—Dites qu'il vous faut à tout prix! répliqua Antonia.

—Je ne le nie pas; raison de plus pour en finir. Pourquoi retourner inutilement le fer dans la plaie? reprit le patient.

—C'est bien simple, répondit Antonia avec calme; je voulais vous faire comprendre que vous étiez à ma discrétion, et qu'il vous fallait accepter les conditions que je vais vous imposer.

—Parlez donc, madame, je suis prêt à tous les sacrifices.

—Vous demandez vingt-cinq mille francs? interrogea-t-elle.

—Je pourrais me contenter de vingt mille, répondit Saint-Repaire.

—Moi, je vous en offre cinquante mille, fit Antonia.

Les yeux de Saint-Repaire brillèrent de joie.

—Ah! merci! merci! C'est le salut, c'est la fortune que vous me donnez!

—Attendez avant de me remercier, répliqua-t-elle; je vous donne cinquante mille francs, mais vous comprenez bien que si j'avance une aussi forte somme, il me faut des garanties.

—Je vais vous faire un billet à un mois, en stipulant les intérêts que vous voudrez, vingt, trente, cinquante pour cent. Dites!

—Des intérêts, je n'en exige pas de vous; je saurai bien, dit Antonia avec une étrange expression, faire valoir ma créance, et je compte sur un beau bénéfice. Ce que je veux, c'est une garantie sérieuse de votre part, me prouvant que mon argent n'est pas hypothéqué sur les brouillards de la Seine. Vous avez montré à M. de Lanzac un bon de 400,000 francs, signé du duc de Sauviguy; eh bien! il me le faut!

—Mais, madame, objecta Saint-Repaire, j'ai promis que ce titre ne quitterait pas mes mains.

—Est ce que par hasard vous n'avez pas promis aussi de remettre au destinataire le dépôt que vous aviez reçu? lui jeta à la face l'implacable femme. Choisissez: la ruine et la honte, sans doute le châtiment, ou livrez moi le titre; voilà mon dernier mot.

—Je vous donnerai une délégation de cent mille francs sur le titre du duc, proposa Saint-Repaire.

—Allons donc, me prenez vous pour un rapace usurier? Ce n'est pas votre argent que je veux, je vous le laisse, vous aurez vos 400,000 francs. Ce que je veux, s'écria avec force Antonia, c'est le titre du duc, c'est sa signature mise au bas de ce traité, que vous avez là dans votre portefeuille. Il me le faut! entendez-vous?

Saint-Repaire, éclairé d'une idée subite, se recula comme s'il eût craint qu'on ne lui enlevât son précieux papier, et il dit lentement:

—Je comprends! Vous voulez m'arracher l'engagement du duc que vous aimez toujours, pour faire rompre ce mariage, et moi je perdrais tout, tout: quatre cent mille francs! Vous n'y pensez pas: c'est une fortune!

—Je vais bien vite vous rassurer en vous signant immédiatement, contre la remise du traité intervenu entre vous et le duc, un bon de pareille somme, payable par moi le jour même du mariage de M. de Sauvigny avec Mlle de La Moussey.

—Parbleu! répliqua effrontément Saint-Repaire; vous n'en auriez que plus intérêt à faire échouer le mariage et je resterais avec mon titre inutile.

—Si vous m'aviez laissé achever, reprit Antonia, vous vous seriez évité cette injuste observation. Je continue donc. Les quatre cent mille francs vous seront également acquis si, par un acte de ma volonté, par une indiscrétion ou toute autre ingérence de ma part, je fais échouer votre combinaison matrimoniale. De plus, dans tous les cas, si, en dehors de moi, de ma volonté, de mon action, le mariage vient à manquer pour quelque motif que ce soit, je vous donnerai cent mille francs, comme indemnité, et c'est sur ces cent mille francs que je vous en verse à l'instant même cinquante mille, en à-compte. Vous voyez, au contraire, que vous avez tout à gagner au marché que je vous propose. Je vous tire d'un fort mauvais pas, vous devez le reconnaître, et je vous sauve; enfin, dans les conditions les plus mauvaises pour vous, vous touchez au moins cent mille francs sur une créance qui, sans moi, peut être annulée par un mot. Allons, dites oui tout de suite, sans quoi je retire ma proposition et je vous laisse aux prises, non pas avec votre conscience, mais avec la justice et la ruine.

—Je ne vois pas votre intérêt dans tout cela, reprit Saint-Repaire hésitant.

—Qu'importe! si moi je le trouve. Tenez, les cinquante mille francs sont là, fit-elle en montrant un vaste portefeuille.

Saint-Repaire, avec ses instincts de tripoteur d'affaires, poussa un "Ah!" de satisfaction en disant:

—Vous êtes plus forte que je ne pensais. Je comprends, vous voulez tenir le duc entre vos mains et faire fructifier les 400,000 fr.

—C'est peut-être cela, fit ironiquement Antonia. La race des usuriers est si répandue et si habile!

—Ma foi! tant pis pour le duc! Il s'arrangera avec vous comme il le voudra; je ne puis pas faire autrement. J'accepte, dit Saint-Repaire, et je vais rédiger l'acte.

—Attendez, j'ai encore une petite condition à vous exposer; mais ne craignez rien, continua-t-elle, en voyant le front de Saint-Repaire se rembrunir, cette fois c'est encore une bonne affaire que je vous propose.

—J'ai vu ce soir, dans un magasin de la Grande Rue, une miniature représentant la *Vierge à la chaise* de Raphaël, qui vous appartient, et il faut que vous me la cédiez. Fixez vous-même le prix.

—Ah! c'est le petit tableau dont la glace avait été cassée et que j'ai donné à Muller pour le réparer.

—Celui-là même, je le veux, dit Antonia.

—S'il m'appartenait, reprit Saint-Repaire, je vous l'offrirais de grand cœur, mais il est la propriété de la marquise de La Moussey.

—Comment cette miniature est elle entre ses mains? interrogea Antonia.

—Vous m'en demandez beaucoup, je l'ignore complètement. Mais ajouta Saint-Repaire, après un moment de réflexion, j'y pense, elle est signée des initiales A. M. et porte la date du 20 juillet 1850, avec le nom de la ville de Florence. C'est, sans doute, dans un de ses voyages en Italie que la marquise l'aura achetée.

—Ce n'est pas possible! reprit vivement Antonia. Cette miniature a été emportée en Angleterre et c'est là qu'elle aura dû être acquise.

—C'est fort possible. Mme de La Moussey, qui est d'origine anglaise, a fait de fréquents voyages en Angleterre.

—Eh bien! dit Antonia, si c'est une simple acquisition, comme vous le pensez, Mme de La Moussey pourrait peut-être consentir à s'en défaire.

—Dites-lui, sans me nommer, qu'elle rendrait bien heureuse une personne qui attache un grand prix à la possession de cette copie, quoiqu'elle n'ait pas une grande valeur comme objet d'art. Tâchez surtout de savoir comment cette *Vierge à la chaise* est venue en sa possession.

Saint-Repaire, en voyant l'émotion croissante qui s'était emparée d'Antonia en traitant cette question, comprit de suite que ce n'était pas la simple fantaisie d'une femme, désirant un bibelot, et il lui dit, en l'examinant plus attentivement pour surprendre sa pensée:

—Quel intérêt si puissant avez-vous donc à vouloir posséder ce tableau?

—Un caprice! fit Antonia.

Mais son œil brillant démentait cette parole.

—Mieux que cela, reprit Saint-Repaire en la regardant en face, vous désirez presque cette miniature, comme moi, je demandais tout à l'heure les 25,000 francs.

—Puisqu'on ne peut rien vous cacher, grand observateur, reprit Antonia en essayant de cacher son émotion, oui, c'est vrai, je ferais des folies pour avoir cette miniature, et ce n'est pas étonnant, c'est l'œuvre..... d'une de mes meilleures amies..... une artiste d'avenir que l'amour a tuée et qui m'est bien chère. C'est un souvenir d'elle et il me le faut à tout prix.

—Je tâcherai de satisfaire votre désir, répondit Saint-Repaire, peu convaincu de la réalité de l'histoire qu'il venait d'entendre.

Antonia ajouta:

—Réussissez et vous ne le regretterez pas. Dans tous les cas, venez me dire demain ce que vous aurez appris sur sa possession par Mme de La Moussey. Maintenant, terminons notre grosse affaire.

Saint-Repaire tira un papier de sa poche et rédigea l'acte stipulant les conventions arrêtées entre Mme Torrelli, et engageant cette dernière à lui payer quatre cent mille francs aussitôt le mariage du duc accompli; versement de la même somme si, par suite d'un acte quelconque de Mme Torrelli, l'union projetée venait à manquer; et enfin cent mille francs seulement, dont cinquante mille comptant dès aujourd'hui, acquis sans condition, si, par un fait indépendant des parties contractantes, le duc de Sauvigny n'épousait pas Mlle de La Moussey.

Une fois cet acte lu et signé, Mme Torrelli remit à Saint-Repaire, contre l'échange du traité signé par le duc, et dûment passé à l'ordre d'Antonia, la somme de cinquante mille francs, dont vingt-cinq mille en billets de banque et vingt-cinq mille autres en un chèque payable chez un grand banquier de Bade.

Saint-Repaire, accompagné de Lanzac, se retira tout joyeux d'avoir réussi dans cette difficile opération. Il faisait des rêves de fortune en touchant de ses doigts nerveusement agités les cinquante mille francs qui gonflaient son portefeuille.

—Quelle étrange idée a-t-elle eue, disait Lanzac, de vous acheter la créance du duc? Si elle avait voulu faire rompre le mariage de son amant pour le ramener à ses pieds, je le comprendrais; mais elle sait bien que tout est fini désormais. La rupture ne serait que plus profonde, le jour où il saurait que c'est à elle qu'il doit de manquer ce riche mariage.

—Que vous êtes simple! mon bon Lanzac, répondit Saint-Repaire. Ne voyez-vous pas que l'intelligente femme va, avec ce petit papier, mieux exploiter le duc que je ne l'aurais pu faire moi-même. Elle fera peut-être rapporter deux ou trois cent mille francs à sa créance.

—Je ne la crois pas intéressée, objecta Lanzac; elle est, au contraire, très généreuse.

—Allons donc, c'est justement parce qu'elle dépense beaucoup qu'elle sera enchantée de faire valoir ses petits capitaux. Elle sème pour l'avenir. Si j'y avais pensé plus tôt, je ne lui aurais pas cédé mes titres à moins de cinq cent mille francs. Décidément, je suis volé, voilà ce que c'est que d'être trop rond en affaires.

—Vous oubliez, dit Lanzac, qu'il vous fallait à tout prix 25,000 fr.

—Je ne dis pas, répliqua cyniquement Saint-Repaire; mais elle avait encore plus envie de mon titre que j'avais besoin de ses 25 000 fr., et elle m'en aurait donné ce que j'aurais voulu.

—Enfin, c'est fait! mais, une autre fois, je serai moins coulant.

Tout en devisant ils étaient arrivés devant l'hôtel Victoria, où demeurait Lanzac, et ils se séparèrent.

Quand Antonia se trouva seule, après le départ de Lanzac et de Saint-Repaire, elle relut le billet à ordre accepté par le duc et elle s'écria:

—Lui, avoir signé de son nom un pareil engagement, qui ne lui laissait même pas la ressource d'avoir l'air d'ignorer la tache que lui imprimait cette mésalliance! Je veux épargner à celui que j'ai tant aimé, et que j'aime peut-être trop encore, le remords d'avoir payé son honteux marché avec l'argent qui ne lui appartient pas, avec la dot de celle qu'il épouse. Je ne veux pas que cette jeune fille puisse lui reprocher un jour cette mauvaise action. Ce sera ma vengeance, et il comprendra alors le cœur qu'il a méconnu. Le soir où il sortira de l'église avec la nouvelle duchesse à son bras, il recevra les morceaux déchirés de ce triste billet que l'honneur lui défendait de signer, et il ne me reverra plus: je serai loin.

Puis son esprit se reporta sur la miniature de la *Vierge à la chaise*, et elle se répétait:

—Quelle étrange coïncidence! Il faut que je retrouve ce gage de mon premier amour juste le jour où se brisent mes dernières illusions, mon dernier bonheur. Je devais donc, hélas, lui devoir mes plus horribles souffrances après avoir goûté les plus grandes joies. Ah! je le vois bien, en dehors du devoir, il n'y a pas de bonheur possible. J'expie mon passé et, cependant, je ne trouve au fond de mon cœur que tendresse et dévouement.

Mary de La Moussey était, de son côté, en proie à de tristes préoccupations; elle voyait chaque jour autour d'elle se resserrer le cercle qui devait infailliblement la livrer au duc de Sauvigny. C'est en vain que le marquis essayait de remonter son courage en lui donnant l'assurance qu'il ne permettrait pas à Mme de La Moussey de violenter son cœur, et de lui imposer un mariage qu'elle repousserait.

Mais Mary connaissait l'indomptable volonté de sa mère d'adoption, contre laquelle viendrait se briser le bon vouloir du marquis, et elle se disait que dans tous les cas, si elle parvenait à se soustraire au mariage qui la révoltait, elle n'obtiendrait jamais la permission d'épouser M. de Lavaudan, qu'elle aimait chaque jour davantage; elle se sentait envahie par un invincible découragement.

Chaque jour c'était des luttes nouvelles avec Mme de La Moussey qui ne comprenait rien à sa résistance et voulait la forcer à accepter la main du duc.

Mary répondait d'une manière évasive, cherchant avant tout à gagner du temps, et, sans repousser positivement le duc, elle disait qu'elle n'éprouvait aucune affection pour lui, qu'elle redoutait cette union, où il entrait plus d'ambition que de tendresse; que, d'ailleurs, elle était assez jeune pour ne pas se hâter d'enchaîner ainsi son avenir, qu'elle suppliait sa mère de lui permettre de garder encore, au moins pendant un an ou deux, sa liberté.

La marquise, vivement pressée par le duc et par ses complices qui, connaissant la présence d'Antonia, redoutaient des complications et un éclat, s'irritait des continuels refus de Mary, et, un jour, emportée par la mauvaise humeur, elle finit par lui reprocher assez durement sa naissance et son ingratitude, lui disant qu'elle devrait être heureuse qu'un duc voulût bien consentir à couvrir de son blason la tâche de son origine, et que, si elle continuait à ne pas répondre mieux aux bienveillantes intentions et aux désirs de ceux qui l'avaient généreusement accueillie dans leur maison, elle finirait par leur faire regretter d'avoir consenti à lui donner leur nom.

—Vous oubliez trop ce que vous nous devez, mademoiselle, et si M. de La Moussey ne vous gâtait pas tant, vous vous montreriez plus respectueuse et plus soumise. Au reste, ajouta l'irascible marquise, cela ne m'étonne pas; c'est dans le sang de votre mère que vous avez puisé sans doute cet esprit de révolte.

Mary se leva sans répondre, et s'éloigna en murmurant:

—Ah! ma mère! ma mère! pourquoi es-tu morte? Comme je t'aurais aimée!....

Puis, rentrée dans sa chambre, elle éclata en sanglots.

Le soir, elle fit prévenir qu'étant souffrante elle ne descendrait pas pour dîner.

A cette annonce, M. de la Moussey, qui se doutait que le soudain malaise de Mary devait être la suite de quelque scène de la marquise, lui dit:

(*A continuer.*)